

HORSE CLUB DE BORDEAUX

56 chemin de Loignan

33610 CESTAS

05 56 21 80 82 / 07.61.31.48.15

www.horseclubdebordeaux.com / contact@horseclubdebordeaux.com

TARIFS DES COURS

2020/2021

LE FORFAIT DECOUVERTE

Forfait de 3 séances en cours particulier

Pour débiter à cheval ou à poney,
découvrir l'univers du centre équestre

Apprendre ou revoir les premières bases

85 € pour le forfait des 3 séances

(15 mn autour du cheval+ 30 minutes à cheval)

LES COURS A LA CARTE

- Carte découverte 4 cours (collectifs) 85 €
- Promenade en forêt 40 €
- Cours particulier à l'unité (45mn) 40 €
- Carte de 10 cours particuliers 350€
- Cours collectif à l'unité 35 €
- Carte 10 cours collectifs 280 € *adhésion incluse*

LES FORFAITS

- Forfait 30 cours collectifs poney shetland 680€
- Forfait 30 cours collectifs tarif réduit 720 € (enfants poneys, 2^{ème} heure cheval)
- Forfaits 30 cours collectifs cheval 780 €
- Forfait cursus 30 cours (4 cavaliers) 850 €

- Carte Western (1 à 4 cavaliers) 1 cours : 50€
10 cours 450€

avec une monitrice spécialisée diplômée Western (paiement en 2 règlements)

LE BABY PONEY

- 1 séance Baby Poney occasionnelle/découverte 20 €
- Carte Baby + » 10 séances 150€
- Baptêmes poney 15€

LES STAGES ET PERFECTIONNEMENTS

Retrouvez tous nos stages sur l'accès cavalier de notre site internet www.horseclubdebordeaux.com

Créez un compte sur l' « accès cavalier », ou redemandez vos identifiants oubliés au même endroit

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS

SCEA HORSE CLUB DE BORDEAUX

1/ Forfaits de cours et prestations récurrentes

Les séances sont consécutives à jour et heure fixe, selon le planning proposé en début d'année scolaire. Les récupérations sont possibles si le cours prévu a bien été annulé la veille directement sur la plateforme prévue à cet effet (accès cavalier du site www.horseclubdebordeaux.com ou application ikavalog). Les forfaits doivent être réglés au début de chaque période (voir les dates sur la fiche tarif ou contrat) Tout forfait entamé est du. En cas d'inscription en cours de période le montant du forfait sera calculé au prorata des heures à effectuer. Le maintien de la place dans un cours est subordonné au règlement des forfaits en début de période. Dans le cas contraire le club se réserve le droit de disposer de la place pour un autre cavalier. Tout changement d'horaire doit être validé à l'accueil ou en ligne avec l'accord de l'enseignant.

2/Cartes de plusieurs heures de cours

Les cavaliers à la carte seront admis en fonction des places disponibles. La carte a une durée de validité, précisée pour chaque carte (au maximum 10 mois). Un cours annulé en ligne sur l'accès cavalier de kavalog ou l'application Ikavalog jusqu'à la veille crédite la carte. Le cours annulé le jour même ou non annulé en cas d'absence, est du, la carte est débitée.

3/ Remboursement

Les prestations ne sont pas remboursables.

Condition d'annulation de l'inscription à un forfait de cours d'équitation, de la co-pension, d'une prestation d'équitation : Vous disposez d'un délai de rétractation de quatorze jours pour les forfaits et trente jours pour la co-pension, à compter du jour de votre inscription. Passé ce délai toute prestation entamée est non remboursable.

4/ Cours ponctuels/Animations / Stages / Compétition

Les cours, animations stages et compétitions doivent être réglés à l'inscription. La réservation ne sera effective qu'après règlement. Les cours annulés jusqu'à la veille peuvent être reportés. Pour les animations et compétitions, aucun remboursement ne sera effectué après inscription. Pour animations au club, hors compétitions officielles, un report de l'activité peut être organisé si l'activité a été annulée au moins 7 jours avant la date de l'activité, sous présentation d'un certificat médical.

5/ Licence / Assurance individuelle accident

Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est obligatoire.

Une licence fédérale permet d'avoir : - une assurance dans tous les centres affiliés de France - de passer des examens fédéraux - de participer à une dynamique sportive La licence n'est pas remboursable. Les conditions d'assurance de la licence sont détaillées sur la licence ou disponible sur www.ffe.com .

HORSE CLUB DE BORDEAUX

56 chemin de Loignan

33610 CESTAS

05 56 21 80 82 / 07.61.31.48.15

www.horseclubdebordeaux.com / contact@horseclubdebordeaux.com

6/ Conditions de vente sur le site Internet du Club :

Le site bénéficie d'un système de paiement sécurisé.

Validité : Les offres sont valables pendant leur présence sur le site.

Validation : Lorsque vous validez le processus de commande, vous déclarez accepter celle-ci ainsi que l'ensemble des présentes conditions générales de ventes, pleinement et sans réserve. Les données enregistrées par le club constituent la preuve de la transaction passée entre le club et son client. Les données enregistrées par le système de paiement sont la preuve des transactions financières.

Prix : Les prix indiqués en € sont réputés nets. Ils peuvent être modifiés à tout moment sans préavis, le tarif en vigueur étant celui existant au jour de la commande. Les commandes passées sur le site web sont payables en €, uniquement par carte bancaire.

Confidentialité de vos données : Le club apporte un soin particulier à la protection de vos données et met en œuvre les moyens pour respecter ses engagements. Conformément à la Loi informatique et liberté 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

8/ Recommandations

Tenue du cavalier La tenue du cavalier doit être correcte. Le port de la bombe 3 points selon la norme en vigueur et de bottes, boots ou mini-chaps est obligatoire.

Cours Le cavalier doit prévoir 15 minutes avant et après la reprise pour assurer les soins et s'occuper de sa monture. A noter que dans un cours de cinquante minutes à une heure, est compris les temps de montée et descente du poney/cheval sur le lieu d'exercice, réglage du matériel, trajet écuries/lieu d'exercice. Concernant le matériel et les installations, il est demandé aux cavaliers de veiller à la propreté et au bon état du matériel et des installations et de laisser le harnachement mis à leur disposition, propre et en bon état.

9/ Principales consignes de sécurité

Il est formellement interdit de fumer dans toute l'enceinte du club. Les accompagnateurs sont autorisés sur demande et autorisation d'un dirigeant uniquement. Veillez à ce qu'aucun objet (poussette, vélo etc...) n'encombre les allées empruntées par les chevaux.

Les chiens sont interdits. Ne rien laisser d'apparent ou de valeur dans les voitures. Les consignes de sécurité dictées par le moniteur et inscrites sur le règlement intérieur doivent être respectées.

Fait à le

Lu et approuvé

Nom et signature du cavalier

Nom et signature du responsable légal pour les mineurs